

Notes sur l'Assemblée des délégués des APECO de la FAPÉO
Mardi 27 mai 2025, 19h30 à 21h30

INVITEES : Mmes Isabelle Santarelli, présidente,
et Nathalie Gajić co-présidente FAPES2

Bureau FAPEO, 12 rue de St Jean, 1203 Genève
Ouverture 19:40 – Clôture 21:43

APECO membres présentes : Paola, APECO Cayla, Cynthia, APECO Renard, Irina, APECO de Budé, Réka, APECO Bois-Caran. Henri, APECO de Budé, Valérie et Patrick, APECO Grandes-Communes, Carla González, APECO Aubépine, Sarah, APECO de Colombière, Sergio, APECO Foron.

APECO membres excusées : Fabienne et Véronique (APECO Florence), Caroline (APECO Bois-Caran)

Invitées FAPES 2 : Isabelle Santarelli, FAPES 2 et Nathalie Gajić FAPES2 et APAC (André-Chavanne)

Comité FAPÉO : Stéphane Mitchell (aussi APECO Cayla), Pascal Daudin (aussi APECO Florence)

Comité FAPÉO membres excusés : Sandra Tschannen, Tiago Larcher Monteiro, Mark Thompson, Douchka Coray, Mathilde Tiberghien

Présidence de la séance : Isabella Siddiqi, Secrétaire Générale de la FAPEO

Procès-verbal : Douchka CORAY, d'après une transcription IA de l'enregistrement de la séance

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est approuvé.

2. Présentation de la FAPES 2, faitière des associations de parents d'élèves du secondaire II

Isabelle Santarelli, Présidente du Comité prend la parole. La FAPES représente toutes les associations de parents d'élèves du secondaire II, ie, Ecole de Culture Générale, Ecoles professionnelles et Collèges. Mais il y a essentiellement des APE, donc des associations de parents des Collèges, et pas tous les collèges.

Elle fournit un document imprimé de 4 feuilles qui présente les activités de la FAPES ainsi que les membres du Comité : 15 membres ce qui représente 36 enfants avec des profils différents (bilingue, besoin spécifique par ex). La Fapes2 est représentée, comme la FAPEO, dans différentes commissions avec le DIP. Le Comité a aussi rencontré les conférences des directeurs, ainsi que les directeurs-trices du secondaires II (collèges, ECG et école de formation professionnelle (terme qui a remplacé « école

de commerce ») et essaie d'être en contact avec les enseignants, ainsi que les parents. Donc position privilégiée, qui peut aussi faciliter la communication entre les différents acteurs.

Certains thèmes sont spécifiques au Secondaire II – par exemple réforme de la maturité, d'autres sont communs aux différents degrés de l'enseignement obligatoire et post obligatoire –orientation, besoins spécifiques. La question de la gestion des écrans est aussi un thème qui concerne tous les degrés, avec certaines spécificités au Secondaire II (cyberharcèlement, sexting et utilisation d'images). La surdensification dans les bâtiments scolaires est en revanche peut-être un peu moins problématique après le cycle (il y a eu différentes réaffectations de certains bâtiments (par exemple entre l'ECG – Candolles, et la Seymaz). Mais l'augmentation des effectifs reste impressionnante au niveau du primaire et du cycle (cf. point suivant de l'ODJ), et on constate que c'est difficile à gérer pour les directions d'établissement elle-même.

But de leur venue ce soir : montrer que les associations de parents peuvent se poursuivre au-delà de la 11^e. Réfléchissent par ailleurs à la possibilité que des parents puissent intégrer la FAPES2 2 même si le Collège, ou ECG de leur enfant n'a pas d'association de parents.

La FAPEO relève qu'elle n'a plus comme c'était le cas avant de rencontre avec l'ensemble des directeurs-trices de l'enseignement obligatoire. Elle a des contact avec la couche supérieur du « mille feuille du DIP » - magistrats, DGEO, mais moins avec les couches intermédiaires (sauf dans des situations précises de problème, par exemple harcèlement dans une école, ou à l'inverse participation d'un établissement à un projet spécifique). La communication avec les directeurs-trices repose sur les délégués des APE qui eux participent à des Instances Participatives (d'où l'importance de leur présence et interventions aux AD de la FAPEO, mais aussi de la tenue des IP dans tous les établissements).

D'ailleurs il semblerait que les Instances Participatives devraient aussi se tenir dans tous les Collèges, ce qui n'est pas le cas, même s'il existe une directive qui le stipule.

Le thème de l'orientation après l'enseignement obligatoire mérite aussi que l'on crée des ponts entre nos associations, afin que les parents qui ont leurs enfants au cycle aient une meilleure connaissance des différentes filières qui existent ensuite. Trop d'enfants choisissent un peu par défaut le Collège et échouent en 1^{ère} année avec des conséquences déplorables sur leur estime de soi. Par exemple pour étudier à l'université, le Collège reste la voie royale, mais pour fréquenter une Haute Ecole, mieux vaut passer par l'ECG (qui offre 3 filières distinctes). NB : il y a pourtant des soirées parents en 9^e, 10^e et 11^e, mais certainement pas faites de la même manière dans tous les cycles. Différences aussi entre les maîtres de classe du CO dans leur manière d'aborder le cours d'IOSP, qui parfois passe à la trappe en faveur d'une autre discipline, qui elle est notée (aussi quelle utilisation du classeur IOSP ?).

cf. [l'intervention de Valérie Demartin \(DGEO\) lors de l'AD de la FAPEO du 6 février 2025](#)

cf. aussi [cet article](#) axé plus sur les entreprises.

La manière dont les établissements communiquent avec les parents est aussi au centre de nos préoccupations communes. Par exemple au Collège, beaucoup d'informations sont adressées directement aux élèves (par exemple sur l'orientation, l'absence d'un enseignant), mais comment garantir qu'ensuite elles soient relayées aux parents ? Est-ce possible d'avoir un lien direct entre direction-enseignants et parents par mail ? Autre exemple : lorsqu'au Cycle on évoque le Secondaire2, comment s'assurer que les parents aient accès aux informations principales (QR Code ? Flyer ? avec tout le problème du français écrit pas évident pour tous, en plus du fait que ce n'est en

soit pas facile de comprendre les différentes filières qui existent dans notre canton). La FAPEO a régulièrement fait remonter ce thème à la DGEO et va continuer à le faire : la responsabilité et l'engagement des adolescents, notamment quant à leur orientation est très théorique, dans la réalité du terrain on voit qu'ils ont encore besoin de l'appui de leurs parents, qui eux méritent d'être informés (autre exemple : les règles concernant les possibilités ou non de redoublement).

Le sujet de l'intégration- ou séparation ?- des enfants migrants est aussi abordé. Un délégué rapporte qu'il est allé à une séance d'information dans une classe d'accueil, et qu'il a eu l'impression qu'il y avait vraiment de la discrimination dans ce qu'on évoquait comme filières d'orientation possibles pour ces enfants-là. Il serait intéressant selon lui d'avoir des données intercantionales pour voir comment cela se passe ailleurs (dans certains cantons, par exemple, il n'y a plus de classe d'accueil). Pascal Daudin, membre du comité FAPEO, la représente lors de séances à la FAPERT (Fédération des Associations des Parents d'Elèves de la Suisse Romande et du Tessin), où ce thème peut être abordé. Sinon au niveau du Secondaire 2, c'est [ACCESS2 \(Service de l'accueil de l'enseignement secondaire II\) qui s'en occupe](#). Une autre déléguée, qui se trouve être enseignante au CO de Montbrillant, précise qu'il y a un doyen qui s'occupe spécifiquement à veiller à l'intégration des élèves des classes d'accueil dans les classes ordinaires (d'abord pour quelques puis pour toutes les matières). Mais c'est un processus personnalisé, pour lequel il n'y a pas de durée prédéterminée. Il faut par ailleurs souligner combien le français écrit est une langue particulièrement exigeante. L'absence de diplôme à 24 ans pour certains est aussi un sujet qui inquiète. Est-ce qu'avec les classes d'accueil on ne retarderait pas la formation de certains ? On s'accorde sur le fait que ces classes demandent un encadrement important, et de qualité, ainsi qu'un investissement des parents.

La FAPEO se propose, en vue d'une prochaine séance, de se renseigner sur les pratiques autour des classes d'accueil dans les différents cycles : taux de classes d'accueil ? doyens attirés ? etc.

Enfin la FAPES2 se souvient d'avoir assisté en tant qu'élève de 11^e à une matinée de présentation de parcours atypiques, où des adultes travaillant dans différents secteurs venaient présenter leur parcours, parfois un peu inattendus, ce qui montraient aux élèves de la fin du Cycle que diverses voies étaient possibles. Autre concept : le parrainage entre élèves du Collège et ceux du Cycle. Est-ce des projets qui peuvent-doivent être initiés par les associations de parents, ou peut-on attendre qqch de la part du DIP ? Intra Secondaire2 il y a aussi des rencontres qui sont organisées, par exemple entre élèves de 1^{ère} en échec au Collège, et élèves de l'ECG qu'ils rejoindront l'année suivante. Le « coaching » entre pairs semble réellement fructueux. L'initiative doit-elle venir du directeur ? des parents ? des élèves ?

3. Autres points à l'ordre du jour

3.1. Sondage vacances scolaires

Les résultats du sondage sur les vacances scolaires seront mis en application pour le calendrier 2026-2027 : Pont du jeûne genevois, 1 semaine en octobre, 2 semaines à Noël, 1 semaine en février, 1 semaine à Pâques + le jeudi précédant le Vendredi saint, Pont du vendredi de l'Ascension et 7,5 semaines en été (de la 1^{ère} semaine de juillet à la 3^e d'août, début de l'école le 3^e jeudi du mois). La FAPEO aurait préféré au moins 2 semaines de vacances à chaque fois, pour ce que soit un vrai repos pour les élèves. Dans les comités des APECO ou au sein des parents on constate que les avis étaient assez diversifiés.

Tous n'avaient pas compris que le sondage serait décisif (la FAPEO relaiera ce point à la magistrature), certains ont utilisés 1 vote par foyer, d'autres 2 votes. En tout cas dans le primaire, le fait de

reprendre l'année scolaire un jeudi risque de poser problème dans l'organisation des vacances, peut-être moins au cycle, avec des jeunes plus indépendants.

3.2. Augmentation des effectifs, densification dans les écoles et cycles d'orientation

C'est un thème central aujourd'hui, puisque l'APECO Cayla et l'APE St-Jean Le Devin ont lancé une pétition « pour des cycles à taille humaine », relayée et soutenue par diverses autres APE/CO ainsi que la FAPEO.

Les effectifs augmentent et le canton qui est très en retard sur la construction de nouveaux bâtiments nous annonce qu'il n'y aura pas de nouveau cycle avant 2030 ! En plus, la solution choisie actuellement est d'agrandir, notamment avec surélévations et pavillons temporaires les cycles déjà existants. Ainsi 7 cycles se retrouvent à plus de 850 élèves et certains approchent les 1000. La FAPEO le déplore et veut lutter pour de meilleures conditions d'apprentissage (cf. reportage sur Léman Bleu & participation d'Isabella à l'émission forum de la RTS).

La surdensification des cycles posent différents problèmes de taille :

- Alors même que le taux d'enseignant par élève peut rester constant, on n'engage généralement pas de moyens supplémentaire pour le personnel administratif, technique, socio-éducatif, ou rattaché à la direction (doyens et maîtres adjoints). Cf. Lois « corset » limitant les moyens engagés par l'Etat (le budget est voté au printemps, avant que le nombre exact d'élèves ne soit connu).
- Problèmes de sécurité et de violence dans les cours de récréation réduites en espace du fait de la présence de nouveaux bâtiments (moins de lieux de rencontre, espace réduit des couloirs, accidents dans les escaliers), à une période de vie, l'adolescence, où les élèves sont fragiles, en manque de repère, etc. Le conseil de discipline a été saisi beaucoup plus de fois en 2024-2025 qu'auparavant.
- Se développe une forme d'anonymat : les élèves ne se connaissent plus entre eux (ils ne viennent plus toujours du même quartier), mais surtout les enseignants ne connaissent plus tous les élèves, favorisant le décrochage scolaire.
- Le nombre d'élèves maximum par classe n'est pas défini ; il peut ainsi augmenter en cours d'année scolaire selon les arrivées. Même si l'on sait que 20 est le nombre conseillé pour une bonne relation enseignant-élèves et gestion de la confiance et de l'autorité, certaines classes grossissent jusqu'à 26, même 27 élèves ! *Or plus il y a d'élèves, le moins il y a de respect de l'autorité, le plus il y a de sanctions, le plus il y a de règlements et le plus il y a cette séparation qui se crée entre les élèves et les enseignants.*

La FAPEO va relayer ce problème de surdensification auprès de la DGEO, pendant que la récolte des signatures se poursuit (pas de date limite, pétition ≠ initiative). En ayant un maximum de signatures nous pourrions montrer au magistrat que le sujet concerne beaucoup de parents, et pas seulement ceux d'un cycle. Ensuite se posera la question de la recevabilité ou non des signatures et de la possibilité que cela devienne une initiative.

Il est relevé qu'en 2023 déjà la FAPEO avait tiré la sonnette d'alarme sur cette question et qu'un candidat aux élections avait alors répondu « *qu'il était déjà nécessaire de mettre en place un plan d'action et d'investissement interdépartemental, principalement entre le département de l'instruction*

publique et celui des infrastructures, afin de renforcer la planification autant que les solutions à court et moyen terme pour faire face à la pénurie de locaux qui va continuer de toucher les cycles d'orientation et pour assurer l'indispensable rénovation de ceux existants. » Malheureusement dans la réalité rien ne semble avoir été fait.

Enfin, nous avons aussi un rôle à jouer dans la diffusion de l'information auprès des parents. Par exemple sur ce qu'implique la construction de très grands cycles (au premier abord on pourrait se dire que c'est la bonne solution car plus de places, or les conditions d'apprentissages sont clairement dévalorisées). Certains déplacements d'élèves se font aussi dans du provisoire, le temps de la rénovation de leur cycle (cf, le Renard qui va être refait).

3.3. Journal FAPEO INFOS

Le *fapéo INFOS* sera distribué à la rentrée à l'ensemble de toutes les familles d'élèves, du primaire et des cycles d'orientation ie. à 65 000 exemplaires. Nous l'envoyons aussi à tous nos partenaires ce qui constitue donc une occasion pour chaque APE, APECO de faire connaître ses activités phares, ou de transmettre des informations importantes, voire de soulever des problématiques, de lancer un appel.

Le journal paraîtra comme l'année dernière en version hybride : quelques pages papier avec un résumé (ou le 1^{er} paragraphe) des articles + un QR-Code qui permet d'accéder au site où l'article apparaît dans sa totalité avec autant de photos, de visuels et de liens qu'on le souhaite.

La Secrétaire Générale insiste sur le délai (au plus tard début juin) auquel elle aimerait recevoir les articles car il y a ensuite tout un travail de mise en page à faire avant que la version finale ne soit prête (dans l'idéal avant les vacances d'été). Elle souligne qu'elle est à disposition pour aider les APE qui auraient besoins d'un conseil, coup-de-main concernant l'élaboration d'un article.

3.4 Nouvelle présidence et nouveaux membres du Comité (cf. AG 2025)

Deux membres du Comité de la FAPEO sont présents : Stéphane Mitchell, notre nouvelle présidente et Pascal Daudin, trésorier. Les autres membres qui ont été élus lors de l'AG du 20 mars sont Douchka Coray, dont le mandat a été renouvelé, qui est toujours membre du comité, ainsi que trois nouvelles personnes élues comme membres du Comité : Mark Thompson, qui vient de Bernex, Mathilde Tiberghien, d'Onex-Village et Tiago Larcher Monteiro du Grand-Lancy.

La FAPEO a aussi une nouvelle secrétaire, présente ce soir : Mélanie Nguyen qui apporte un vrai changement au sein du secrétariat de la FAPEO.

L'AG a aussi voté des changements statutaires, important pour les APECO puisqu'au terme de diverses discussion il a été décidé que la cotisation à la FAPEO pour les APECO allait monter à 5 CHF par membre par an (elle était de 2 CHF jusqu'à présent, alors que le montant se monte à 8CHF par membre pour les APE du primaire), la FAPEO dispensant les mêmes services aux uns et aux autres. Ce montant peut poser problème à certaines APECO puisque toutes ne font pas payer la même cotisation à leurs membres (APECO Valeiry par exemple ne demande que 10CHF). La Secrétaire Générale les invite à contacter le Comité pour voir s'il peut y avoir des exceptions.

3.5. Cafés/Soirées de parents : nouvelle formule pour les CO

Certaines APECO l'ont déjà expérimenté (APECO de Renard, de Budé), d'autres s'y intéressent (APECO Aubépine, Florence, Gradelle) : la FAPEO propose des rencontres entre parents autour de

thématiques spécifiques à l'adolescence. *Comment garder le lien avec notre enfant ? Comment l'accompagner sur l'organisation ? Comment parler de certains sujets qui sont peut-être plus difficiles à aborder que d'autres ?*

Contrairement aux Cafés parents qui sont organisés sur quelques sujets spécifiques : harcèlement / gestion des écrans, ici c'est aux APECO de proposer des sujets de tables rondes, animées par Marc-André Muller (coach + Ecole des Parents).

A souligner aussi que dès la prochaine rentrée deux nouvelles thématiques seront abordées dans de nouveaux Café Parents : la gestion des émotions et les difficultés d'apprentissage. Ces deux thèmes avaient été un peu mis de côté pendant les deux dernières années pour des raisons diverses (principalement financières) mais cette fois-ci elles ont été validées en AD et la Secrétaire Générale y travaille.

La procédure est toujours la même pour s'inscrire : les APECO manifestent leur intérêt auprès du secrétariat de la FAPEO pour telle thématique, et tel format (café parent, soirée, table ronde), et on les met sur liste d'attente (deux listes différentes selon si l'APECO a besoin d'une aide financière ou non). Dans tous les cas la FAPEO peut aussi aider dans l'organisation (flyers, communications sur les RS), voire demander des aides financières spéciales en amont.

4. Points des délégué.e.s des APE

4.1. Violences (APECO Renard)

Au Cycle du Renard différents événements violents et impressionnants ces deux dernières semaines : des 11^e ont débarqué dans une classe de 10^e, des pétards et même des vésuves ont été allumés dans le cycle faisant des dégâts matériels mais aussi blessant des enseignants (une enseignante a eu une perte auditive et est en arrêt maladie). Un jeune a fait une vidéo qui a circulé. Aucune information par contre n'a été transmise aux parents venant du cycle, et ils ne savaient même pas si la police a été avertie. Du coup l'APECO a décidé d'écrire au doyen (qu'ils connaissent puisqu'ils le rencontrent dans les IP), avec copie à la FAPEO et à la police municipale. Leur mail est parti le mercredi soir, et le vendredi tous les élèves ont reçu dans leur fourre une information papier de la part de la directrice (datée du mardi).

Cela rappelle un événement filmé à la gare des Eaux-Vives qui a fait le buzz, montrant deux groupes de jeunes cagoulés et méconnaissables qui se courraient après en se lançant des pétards.

Pose aussi la question de la **circulation de l'information** : est-ce que les directions ne pourraient pas communiquer par mail avec les parents ? L'APECO Cayla explique que dans leur cycle les parents entrent leur adresse @mail au moment de l'inscription, et qu'ensuite la directrice peut communiquer rapidement avec tous (signalant par exemple une fois en fin de journée qu'il y avait eu un départ de feu, maîtrisé par les pompiers le matin même, ce qui permet aux parents de reprendre l'événement avec leur adolescent).

Discussion aussi autour de ce qui doit être remonté à la police, et-ou aux parents. Exemple d'un individu armé de couteaux dans une école dernièrement, où aucun message n'a été envoyé aux parents. Il y aurait, de la part du DIP et de la police des instructions de silence *pour éviter la panique*. Et puis ce serait difficile d'avoir les adresses @ des parents à jour. Les parents présents à l'AD ont tendance à penser qu'il vaut mieux être informés par la voie officielle que par les bruits de couloirs et

autres rumeurs? (NB : les circulaires papiers se perdent parfois aussi). Au CO des Grandes-Communes les parents reçoivent aussi régulièrement des mails de la directrice ; à la Florence aussi.

Il faudra que la FAPEO remonte ce point à la DGEO voire à la Magistrature, car actuellement les pratiques diffèrent selon les directions.

En Suisse il est prévu (code pénal) que l'école intervienne avant la police, en cherchant à comprendre ce qui se passe. Défi à l'autorité ? Besoin de notoriété sur les réseaux sociaux ? Masculinité toxique (youtubeur, influenceurs du net distillant des messages violents) ?

La discussion ramène encore une fois à la question de la **gestion des écrans**. Et on nous informe que le DIP a prévu de sanctionner de manière plus sévères les mauvaises utilisations des téléphones). Par exemple un téléphone en classe sera passible d'expulsion immédiate. La FAPEO a eu un contact direct avec la Magistrature et avec le directeur général de la DGEO, M. Stachelscheid qui désiraient connaître la position des parents quant au durcissement des règles d'utilisation des téléphones. La Secrétaire Générale leur a rapporté qu'il n'y avait pas *une assemblée des délégués, pas une séance de comité, pas une séance de délégation, pas une commission où on ne parle pas de tout ce que ça a comme impact négatif*. Favoriser les conditions d'apprentissage passe donc nécessairement par une limitation de l'utilisation des téléphones. Et cette réglementation doit être efficace, dans tous les cycles, et dans les divers moments de la journée. (cf aussi dans certains cycle des brouilleurs de réseaux). Le [site d'Action Innocence](#) propose des ressources fort intéressantes, avec des conseils pratiques notamment à l'attention des parents : Le 11 novembre 2025 il y aura aussi [une conférence à Uni Mail](#) sur le smartphone des adolescents.

4.2. Tour de Table des APECO

Divers autres points abordés brièvement :

- travaux dans les cycles (abordés plus tôt via la surdensification)
- classes pour requérants d'Asile proche de l'aéroport (pétition)
- Harcèlement d'une élève par son enseignante, comment réagir ? En tant qu'APECO d'abord informer la direction ; puis éventuellement communiquer en IP (si pas de réponse à la 1^{ère} étape), ou à la Secrétaire Générale de la FAPEO qui peut faire remonter à la DGEO. *C'est le rôle de l'APECO de relayer à la direction le fait que ce problème leur est venu aux oreilles et qu'il faut trouver une solution*. Au cycle il y a aussi l'équivalent de l'infirmière scolaire (travailleur social ? Soutien psychologique ?)